



HAL
open science

Une morale du ségrégatif. L'invisibilisation des classes populaires à la lumière des bonnes pratiques écologiques

Matthieu Adam, Léa Mestdagh

► **To cite this version:**

Matthieu Adam, Léa Mestdagh. Une morale du ségrégatif. L'invisibilisation des classes populaires à la lumière des bonnes pratiques écologiques. Anne Clerval; Camille Gardesse; Jean Rivière. Inégalités et rapports de pouvoir en ville. Actualité de la critique urbaine, Éditions L'oeil d'Or, pp.87-105, 2023, Critiques & cités, 978-2-490437-26-9. hal-04275705

HAL Id: hal-04275705

<https://hal.science/hal-04275705v1>

Submitted on 8 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une morale du ségrégatif

L'invisibilisation des classes populaires à la lumière des bonnes pratiques écologiques

Matthieu Adam, CNRS, UMR 5600 EVS, ENS de Lyon, matthieu.adam@ens-lyon.fr

Léa Mestdagh, CERLIS UMR8070 CNRS, enseignante à l'Université Paris 13, Villetaneuse, lea.mestdagh@univ-paris13.fr

« Ils ont voulu casser l'image du marché-gare et l'image de ce que c'était avant, pour faire un centre commercial et des appartements pour que les gens puissent y vivre. Parce qu'avant, personne vivait ici, à part Cours Charlemagne, *c'était le néant, il n'y avait rien ! C'était le quartier à putes !* » (L., 57 ans agent de promotion travaillant à Lyon Confluence)

« On avait repéré cet endroit où *il n'y avait rien, c'était sale*, on avait envie d'en faire quelque chose, pour le quartier, pour les habitants. Alors on s'est organisés et on a porté le projet pour faire un lieu collectif, où on puisse se rencontrer, qui soit utile. » (M., 37 ans, profession intellectuelle supérieure, jardinière à Bagnolet)

« Il n'y avait rien ! » Désigner ainsi un territoire, lors d'un entretien, alors même qu'immédiatement après ou quelques phrases plus loin on nomme ce qui était là, n'est pas anodin. Par sa négation, cette expression est porteuse d'un lourd stigmate. Ce et surtout celles et ceux qui étaient là avant étaient suffisamment distant·es de nos enquêt·es, spatialement, mais surtout socialement, pour qu'il leur soit possible, devant les témoins particuliers que nous sommes, de les invisibiliser dans leurs discours. À la retranscription de nos entretiens respectifs, cette expression, soulignée par nos soins dans les extraits cités en incipit de cet article, saute aux yeux. À Lyon, elle désigne, pour les habitant·es de Confluence interrogé·es, ce qu'était avant leur arrivée l'espace où a été construit le tout récent quartier durable qu'ils et elles habitent quotidiennement. Le sud de la presqu'île lyonnaise était en effet une zone à l'image négative, réputée pour ses trafics et ses activités de prostitution, abritant des logements sociaux, des copropriétés dégradées et des friches industrielles. À Paris et en proche banlieue, le constat est similaire. Les membres des jardins partagés effacent dans leurs discours aussi bien les acteurs et actrices que les activités qui occupaient les terrains devenus jardins, des espaces préalablement stigmatisés car investis par des jeunes ou des habitant·es des quartiers populaires voisins, et dont la transformation est décrite comme une forme de réhabilitation. Dans les deux cas, ces discours sont le fait d'acteurs et d'actrices appartenant à la frange supérieure des classes moyennes, avec une nuance du fait que les habitant·es de Confluence ont surtout une forte dotation en capital économique, quand c'est plutôt celle en capital culturel qui prédomine pour les jardinièr·es francilien·es.

Lorsqu'en 2017, nous identifions cette observation commune, documentée sur des terrains d'études qui sont *a priori* très différents, elle suscite notre intérêt et une investigation plus avancée. Nous réalisons entendre partout l'expression : « il n'y avait rien ». Nous la croisons dans un bar « alternatif » de la Guillotière, quartier historique de l'immigration lyonnaise, en pleine gentrification (Authier *et al.*, 2010), où le gérant explique à sa clientèle qu'« il n'y avait rien » à faire là avant que ce bar n'ouvre au début des années 2000¹. Nous la retrouvons dans un documentaire interactif sur la gentrification de Montréal (Sterlin et Walter, 2017), où une gentrifieuse² explique qu'avant qu'elle et ses voisines ne s'installent, il n'y avait rien dans le quartier sur lequel elle a jeté son dévolu. À chaque fois, les personnes qui formulent cette expression ou des équivalents sont dans une position semblable : elles sont arrivées récemment dans un quartier populaire, où elles habitent ou viennent pratiquer des activités ponctuelles (jardinage) et elles appartiennent aux classes sociales moyennes et supérieures (cadres, professions libérales, professions intermédiaires).

Ce processus de mise en invisibilité de certaines catégories de citoyen·es et de leurs pratiques décrit, il s'agit pour nous de le comprendre. Nous nous sommes attaché·es, dans un premier travail (Adam et Mestdagh, 2019), à saisir ce qui amenait nos enquêté·es à mettre en œuvre ce processus d'invisibilisation. Nous prolongeons ici cette analyse en soulignant les enjeux performatifs de ces discours d'invisibilisation, permettant à la fois d'euphémiser les formes de gentrification en cours dans les lieux considérés et de légitimer la présence des invisibilisateurs et invisibilisatrices en effaçant leur défaut d'ancienneté. Nous développerons ces éléments après une présentation des terrains et de la méthodologie.

Des terrains très différents, un constat commun

La thèse en aménagement et urbanisme de Matthieu Adam (2016b) porte, entre autres, sur le quartier lyonnais de Confluence³, qui se présente comme un cas de *new build gentrification* (Davidson et Lees, 2005), dans le sens où l'installation d'un projet d'ampleur dans une partie populaire de la ville contribue au changement de la composition sociale de celle-ci, au-delà du seul périmètre du projet. Lancé à la fin des années 1990, en cours de réalisation depuis 2006 et habité depuis 2010, le projet urbain de Confluence est venu s'insérer au sud de la presqu'île lyonnaise, un quartier longtemps dédié aux fonctions productives (industries, port de marchandises, marché de gros, desserte ferroviaire) et indésirables (prison, logement social, prostitution). Cette zone, délimitée à l'est et à l'ouest par le Rhône et la Saône, est séparée du reste de la ville par une frontière matérielle formée par deux siècles d'aménagements. De 1828 et l'adoption du « plan officiel de distribution de la presqu'île » explicitement conçu pour séparer un nord bourgeois et un sud industriel et ouvrier, à l'inauguration de voies de tramway en 2001, se sont successivement agglomérés en un même site une gare ferroviaire (1857), un échangeur autoroutier (1971), une gare routière (1976) et une station de métro (1978). Ce pôle intermodal est très difficilement franchissable, il faut pour cela passer sous ses voûtes, couloirs souterrains de plusieurs centaines de mètres qui valent au sud de la presqu'île le sobriquet par lequel il est le plus souvent désigné par les

¹ Comme un symbole, ce bar (qui a fermé au printemps 2023) s'appelait « De l'autre côté du pont », désignant ainsi par la négative l'endroit où il se situe. Pour se rendre à la Guillotière depuis le centre-ville de Lyon, il faut en effet franchir un pont. Cette désignation par la négative, par la frontière ou ce qui permet de la franchir, se retrouve aussi sur nos terrains, notamment à Lyon à travers l'expression « derrière les voûtes » (voir plus loin).

² Le terme « gentrifieuse » est ici employé pour désigner une habitante, mieux dotée en capital social, culturel et économique que les populations qu'elle remplace, qui contribue « par un "travail" matériel, social et symbolique sur [son] logement et [son quartier] » (Collet, 2015, p. 31) à un processus de gentrification – *i.e.* à la « transformation de la composition sociale d'un quartier par le départ ou par le décès d'habitants initialement majoritaires appartenant aux classes populaires et par l'arrivée de ménages plus jeunes aux qualifications et au statut social plus élevé dont les revenus ne sont pas plus importants au départ, mais sont appelés à augmenter. » (Chabrol *et al.*, 2016, p. 68).

³ Un second terrain, non discuté ici, était l'écoquartier de Bottière-Chénaie, à Nantes.

Lyonnais·es : « derrière les voûtes », une délimitation à la fois spatiale et sociale. Porté par les pouvoirs publics comme un projet de « reconquête », Confluence est investi par une majorité de jeunes cadres aisé·es qui remplace les prostitué·es (repoussé·es de plus en plus loin du centre), les prisonnier·es⁴ et, de plus en plus, les populations travailleuses pauvres et immigrées qui quittent les environs à mesure que les loyers augmentent. Le terrain a été exploité par des méthodes qualitatives. Vingt-deux personnes habitant Confluence ont été interrogées en suivant un protocole qui faisait se succéder une visite libre du quartier, une narration du parcours résidentiel et un entretien semi-directif. Le panel comprend autant d'hommes que de femmes, des personnes travaillant là (tertiaire et commerce), des propriétaires et des locataires des secteurs social et libre. Les cadres et professions intermédiaires sont fortement représenté·es, même si des étudiant·es (2) et des retraité·es (3) ont aussi été rencontré·es. À l'image du quartier, ce panel est relativement divers en matière de professions, mais la majorité des enquêté·es appartient à la frange supérieure des classes moyennes. Pour compléter le matériel, quinze entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les concepteurs et conceptrices de Confluence. La thèse a montré que le développement urbain durable s'accompagne de la diffusion d'attendus comportementaux – peu utiliser sa voiture, consommer de façon « responsable », trier ses déchets, etc. – qui entraînent un processus de catégorisation distinguant usager·es légitimes ou illégitimes des projets étudiés en vertu de la conformité ou non de leurs pratiques avec les valeurs durabilistes⁵. En l'occurrence, ce sont les habitant·es des logements sociaux et celles et ceux issu·es des classes populaires qui sont montré·es du doigt, et le développement urbain durable vient donc renforcer et renouveler les dominations déjà à l'œuvre (Adam, 2016a).

La thèse en sociologie de Léa Mestdagh (2015) se focalise sur les jardins partagés, des espaces associatifs cultivés collectivement avec un objectif affiché de convivialité, dans la lignée des *community gardens* d'Amérique du Nord, bien qu'ils se distinguent fortement de leur dimension plus fréquemment populaire et contestataire. Ces jardins sont de plus en plus souvent inclus dans les projets urbains contemporains, conduisant plusieurs villes françaises à la mise en place de programmes de développement tels que le dispositif Main Verte à Paris. Contrairement aux jardins familiaux ou d'insertion, les jardins partagés ne reposent pas sur une production significative, mais sont valorisés pour les qualités sociales et environnementales qu'on leur prête. Pour ces raisons, ils se multiplient dans les villes françaises depuis une dizaine d'années. À Paris, où le programme Main Verte s'inclut dans une démarche plus large de végétalisation urbaine, le nombre de jardins partagés est passé de 70 en 2012 à 129 en 2019. L'enjeu de l'enquête menée était de confronter au terrain les éléments de discours associatifs et municipaux récurrents présentant ces espaces comme créateurs de lien social. Elle a montré que, si les jardins partagés peuvent effectivement favoriser la création et le maintien de liens sociaux, la portée de ceux-ci demeure limitée du fait de la composition très homogène d'équipes jardinières fonctionnant en entre-soi. En effet, les membres des jardins étudiés se situent sur un segment social très spécifique : fortement diplômé·es, elles et ils travaillent dans des domaines professionnels précis et disposent d'un capital culturel élevé dont la maîtrise s'est révélée constituer un critère d'appartenance au collectif. Les jardins étudiés sont situés à Paris dans les quartiers des Enfants Rouges du 3^e arrondissement et Saint-Blaise du 20^e arrondissement ainsi qu'en banlieue limitrophe, à Gentilly et Bagnolet, au sein de quartiers socialement hétérogènes en voie de gentrification. L'analyse s'appuie sur vingt-sept entretiens semi-directifs menés avec les membres de ces quatre jardins investis en observation participante. Le panel se caractérise par la surreprésentation des femmes (20) et de la frange supérieure des classes moyennes, en particulier des personnes fortement diplômées (26 diplômées du supérieur) exerçant

⁴ L'ensemble formé par les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph a été définitivement fermé en 2010. Réhabilité dans le cadre du projet Confluence, le site accueille désormais essentiellement l'Université catholique de Lyon.

⁵ Nous nommons « valeurs durabilistes » les valeurs promues par l'idéologie du développement durable : performance environnementale, mixité sociale, délibération apaisée, équilibre entre les pôles de l'économie, du social et de l'environnement.

ou ayant exercé des professions intellectuelles. La multiplication de ces jardins, investis par des groupes à fort capital culturel vient renforcer la présence et la visibilité de ces catégories dans l'espace public au détriment d'autres populations dont les activités sont moins valorisées. Elle soulève également la question du statut public ou privé de l'usage de ces espaces. Il est significatif que l'une des premières actions municipales, une fois la convention d'occupation ou le bail temporaire signé avec l'association jardinière, soit la fermeture du terrain par rapport à l'espace public par la pose d'un portail, de grillages, voire dans un cas d'une véritable façade en bois. Le terrain considéré, dont l'usage antérieur est stigmatisé, se voit requalifié dès lors qu'il n'est plus ouvert à tous et toutes.

La récurrence de l'expression « il n'y avait rien », employée par nos enquêtés pour qualifier l'antériorité de l'espace investi nous a semblé d'autant plus significative qu'elle intervenait dans des contextes d'entretien similaires. À Confluence, les habitant·es employaient l'expression « il n'y avait rien », soit lorsqu'elles et ils parlaient du reste du quartier au cours de la visite, soit, le plus souvent, lors de l'entretien semi-directif, alors que nous abordions ensemble leur représentation du sud de la Presqu'île avant de venir y loger ou y travailler. L'expression est employée au cours de seize entretiens sur vingt-deux. Onze fois, elle est intégrée à la description de l'espace où est érigé le projet. Des expressions analogues – « c'était un endroit vide », « il ne s'y passait rien » – sont aussi employées.

« Et un jour on avait un samedi sans programme. Et on commençait à parler du quartier de la Confluence, qui était un quartier où il n'y avait rien. C'était encore de la friche, mais ils en parlaient beaucoup. » (P., 73 ans, retraité, ex-chef d'entreprise)

« Il y avait des entrepôts, c'était moche, on a tout détruit, on tout refait, voilà, point barre. À la base, il n'y avait rien ici, il y avait de l'eau, je crois que c'est l'ingénieur Perrache qui a essayé de faire tout ça et puis on ne sait pas ce qui s'est passé... » (M., 27 ans, ingénieur)

C'est également au moment d'aborder le contexte de création du jardin et donc l'antériorité du terrain que les jardinièr·es énonçaient le « rien » (vingt-et-une fois), le « sans usage » (quatorze fois), ou recouraient à divers termes péjoratifs évoquant le vide et l'indétermination des lieux tels que ceux cités plus haut. Ces expressions ont été employées par les personnes interrogées indépendamment de leur ancienneté de résidence dans le quartier ou d'adhésion à l'association et donc de leur expérience de l'antériorité de l'espace en question.

« Ce terrain-là, c'était une décharge. Il y avait une vieille maison qui était rouillée, qui a été démolie par la suite. Et les entrepreneurs, les gens, quand ils avaient quelque chose à jeter, ils le jetaient là. À part ça, il n'y avait rien. Et du coup, nous on s'était dit, les habitants, qu'il fallait faire quelque chose. » (K., 69 ans, retraité anciennement cadre dans la communication)

« Et ce que j'avais vu, c'était un terrain vague, ce que je trouvais dommage, vraiment. Je passais devant de temps en temps, en voyant qu'il n'y avait rien, un terrain vague comme ça dont on ne faisait rien. » (N., 60 ans, directrice d'établissement)

Cette attitude discursive qui consiste à désigner l'antériorité de l'espace considéré comme « rien » ne se limite pas à une simple négation de l'existant : elle s'inscrit dans un enjeu de domination sociale entre celles et ceux qui invisibilisent et celles et ceux qui sont invisibilisé·es. À la fois négation et stigmatisation, ce processus d'invisibilisation correspond à une double sanction sociale pour les catégories effacées.

Un processus en deux temps

Le processus d'invisibilisation identifié procède d'un double mouvement. Le premier consiste en une négation pure et simple des usages ou des usager·es antérieur·es. Le rien désigné est alors moins un rien absolu qu'un « rien pour soi », du fait de son inadéquation avec l'habitus des personnes enquêtées : les précédents usages ou usager·es n'entrant pas en résonance avec leurs dispositions, les espaces en question ne justifiaient ni leur présence ni leur intérêt. Ce « rien pour soi » correspond à une logique du jeu social déjà explicitée par la littérature sociologique (Bourdieu, 1979 ; Delphy, 2007) : les logiques de classement qui forment les hiérarchies sociales reposent en partie sur les intérêts des groupes sociaux dominants et sur leur capacité à définir, notamment par le langage, l'attitude légitime vis-à-vis de personnes, d'objets, de pratiques ou, comme ici, de lieux. Ce « rien » témoigne, dans le cas de nos travaux, d'une asymétrie de positionnement social entre anciennement usager·es et récemment arriv·es. Les enquêt·es francilien·nes comme lyonnais·es font en effet partie des catégories favorisées par le changement social en cours dans les deux villes. Diplômé·es et souvent cadres, elles et ils travaillent dans des secteurs valorisés et bénéficient de capitaux élevés, bien que ceux-ci se distribuent de manière différenciée selon les terrains : plutôt social et culturel dans les jardins de Paris et de sa banlieue, plutôt économique à Confluence. Ces ressources sociales et économiques favorisent leur aisance à faire usage de l'espace (Séchet et Veschambre, 2006) et à le modeler par leurs goûts et pratiques (Mestdagh, 2018). À l'inverse, les ancien·nes occupant·es des lieux appartiennent plutôt, dans les deux cas, aux catégories les moins valorisées par la gestion urbaine (Backouche *et al.*, 2011) : bandes de jeunes, sans-abri, prostitué·es, ouvrier·es issu·es de différentes vagues d'immigration, etc. Le « rien pour soi » qui caractérise les discours recueillis s'inscrit donc fortement dans un enjeu de domination sociale. Cette invisibilisation première s'appuie donc sur la posture déjà favorisée de nos enquêt·es, pour accompagner de façon discursive le remplacement physique des populations les plus modestes, remplacement qu'elle reflète en retour.

Dans un second temps, les enquêt·es procèdent à des formes de stigmatisation des occupations précédentes. S'il leur est impossible de définir précisément les personnes remplacées, l'invisibilisation de leur présence et les représentations négatives de leurs pratiques réelles ou supposées permettent à nos enquêt·es de se définir en « nous » (Lamont et Bail, 2005) chargé positivement en dépit du manque de définition d'un « eux » en regard duquel se positionner. La stigmatisation intervient lorsque se fait sentir une nécessité d'explicitation : soit que nous demandions des précisions quant à ce qui est connu de l'antériorité des lieux, soit que les enquêt·es, afin d'appuyer leurs discours, fournissent spontanément des éléments de caractérisation du « rien » évoqué au préalable. Ce deuxième temps du processus est pour le moins paradoxal : le « rien » laisse place à des descriptions qui impliquent l'existence de représentations claires, pour les enquêt·es, de l'ancienne fonction des lieux investis. Ce paradoxe invite à ne pas caractériser l'invisibilisation comme un état des lieux figé, un point de vue définitif, mais au contraire comme une dynamique, oscillant entre mise en invisibilité et mise en visibilité de portions de représentations du social.

Les « pionniers » et les autres, de la distance sociale au jugement moral

En usant d'expressions comme « il n'y avait rien » ou « espace sans usage », les enquêt·es présentent les espaces considérés comme des espaces vierges, des territoires à conquérir. Cette *tabula rasa* résonne avec le stéréotype du « pionnier » que l'on retrouve largement dans la rhétorique du développement durable (Adam, 2016b) et auquel un certain nombre des enquêt·es s'identifient. Rejoindre un jardin partagé ou emménager à Confluence est décrit comme une manière de contribuer à une action collective positive. Au cours des entretiens dans les jardins, leurs membres font l'étalage, si ce n'est la démonstration, de leurs comportements vertueux, montrant le compost, soulignant les pratiques de récupération et de recyclage, l'utilisation de produits naturels pour le désherbage, les choix végétariens des repas collectifs. Mais cette valorisation ne se réduit pas au fait

de jardiner ou d'habiter, elle participe à une dynamique plus large de partage et de diffusion de valeurs. Les discours de nos enquêtés à propos de leurs pratiques de jardiner et d'habiter sont véritablement imprégnés d'un vocabulaire moral. Ces représentations leur permettent de valoriser leurs démarches d'appropriation de l'espace non comme destructrice d'un état préalable, mais comme une forme de création, une contemporanéité vertueuse bénéficiant à un territoire et à une population bien plus large, à l'exemple de ce que nous disait un enquêté lyonnais :

« C'est vrai que c'était une bonne taille de terrain sur lequel il n'y avait rien. Sauf le marché-gare, je veux dire, mais il n'y avait rien pour représenter la ville réellement. Et c'était une bonne idée [...] c'est la première zone de Lyon quand on revient du Sud, la réhabiliter, à mon avis, c'était une excellente idée. » (M., 57 ans, diplomate à la retraite)

La particularité de ces discours est qu'ils s'accordent avec le vocabulaire de la conception urbaine employé sur ces territoires (lequel s'inscrit dans une tendance plus globale, tant la langue de l'urbanisme est standardisée, voir Ratouis et Vallet, 2018) par les aménageurs et les aménageuses, les architectes ou encore la communication des collectivités territoriales. L'idée de conquête – spatiale et sociale – est ainsi largement présente dans la communication institutionnelle. À Lyon, outre la « mutation » du quartier, la SPLA Lyon Confluence évoque dans ses plaquettes « une conquête en quatre étapes pour le sud de la presqu'île », « la reconquête du Sud » ou encore l'« extension du centre-ville »⁶. Du côté des jardins, les notions de « conquête » et de « pionnier » apparaissent aussi, mais sont recomposées autour d'une rhétorique du « retour à la nature ». Les précédents usages de l'espace sont dilués dans des évocations générales de la ville sur laquelle la nature « reprend ses droits », « regagne du terrain », etc. Ces éléments de discours s'appuient sur des représentations normatives, qu'elles relèvent de l'innovation à Confluence ou du quartier village dans les jardins partagés. L'idéologie durabiliste s'incarne ainsi de deux manières différentes malgré des pratiques communes. Tri des déchets, recyclage et consommation de produits biologiques sont associés ici à la modernité de l'attention aux « générations futures », là à l'authenticité du « retour à la terre » (ces expressions, comme d'autres similaires, ont toutes été employées par des jardiniers dans le cadre des entretiens), toujours dans une perspective valorisante pour les pratiques et les profils de nos enquêtés.

À l'inverse, la caractérisation des précédentes usagères s'appuie sur des discours dévalorisants, blâmant des pratiques non conformes aux normes durabilistes et identifiant celles et ceux qui ne les mettent pas en œuvre comme déviantes (Tozzi, 2013). L'analyse des discours des personnes interrogées montre que ce groupe aux contours flous agglomère à la fois les populations des logements sociaux de Confluence et ceux du sud de la presqu'île lyonnaise. C'est le fait que les personnes ciblées sont supposées ne pas répondre aux injonctions comportementales liées à la durabilité – tri des déchets, réduction de l'usage de l'automobile, consommation de produits bio – qui sert à les catégoriser comme indésirables (Adam, 2016a). Par effet miroir, cette stigmatisation sur la base de pratiques valorise nos enquêtés qui affirment, pour la plupart, non seulement adopter ces pratiques vertueuses, mais aussi adhérer à l'idéologie durabiliste qui les sous-tend, elle-même fortement valorisée.

« C'est affligeant, les types⁷ sont dans une logique où c'est du tout bagnole. On est en ville quoi ! On ne peut pas vouloir la bagnole à tout prix tout le temps. [...] Faisons des péages urbains à la limite, sanctionnons entre guillemets par le fric. » (A., 22 ans, étudiant en droit)

⁶ On trouve aussi le slogan : « d'un marécage inhospitalier à un quartier durable ». Sources : brochures *Confluence, un cœur de ville sort de terre* (2007), *De mémoire de presqu'île* (2002), *Naissance d'un quartier durable* (2010), *Journal de la Confluence n° 3* (2010).

⁷ Dans le contexte de l'entretien « types » désigne ici les habitants des logements sociaux à qui il est reproché de garer leur véhicule sur la voie publique.

Les précédent·es usagè·es des terrains sur lesquels ont pris place les jardins sont l'objet d'une stigmatisation systématique de la part des nouveaux et nouvelles jardiniè·res. Celle-ci s'appuie sur la dénonciation de comportements perçus comme peu respectueux de l'environnement et donc non conformes aux critères de moralité de l'idéologie durabiliste. Il est reproché aux précédent·es usagè·es d'avoir « endommagé », « dégradé », « abimé » le terrain, d'avoir « laissé des déchets s'accumuler », de n'avoir « pas respecté la faune ». Les usages tels que les barbecues ou les repas collectifs, les parties de football ou de sports d'équipe sont décrits comme des dégradations, alors même qu'ils ont parfois cours aussi dans les jardins partagés. Les discours des enquêtè·es font des jardins des lieux presque hors du monde, privilégiés, dont la description mobilise tout un imaginaire associé à « l'Éden », à un « petit paradis à préserver ». On comprend qu'il s'agit avant tout de le protéger du groupe des autres, évoqué par le recours au vocabulaire de la prédation :

« On a une place qui doit être respectueuse des autres habitants du jardin. Et il y a eu des prédatons de têtards, enfin des trucs... » (D., 69 ans, retraitée anciennement cadre administrative)

Très présente dans les discours, l'idée de prédation peut aussi prendre la forme d'une peur du vol. Vols de fruits et légumes, vols d'outils, vols de fleurs même sont très redoutés et particulièrement mal vécus lorsqu'ils ont lieu. Ils suscitent des réactions fortes même lorsqu'ils ne sont que suspectés. Une enquêtée décrit ainsi le comportement de mères de famille venues un soir au jardin « qui se sont précipitées dans les framboisiers puis qui ont commencé à gaver leurs mômes de framboises ». Les termes employés évoquent une sauvagerie, une brutalité qui serait exercée contre le jardin. Le « piétinement » de parcelles relève du même traitement. Vécu comme une atteinte à la nature, commis hors du regard, il est l'objet de nombreuses conversations et de suspicions qui s'exercent toujours contre les mêmes riverain·es, composant ce groupe des « autres », « sans éducation », qui « salissent l'espace public » selon les jardiniè·res.

La véhémence de ces représentations de l'altérité portées par nos enquêtè·es vient rencontrer l'idéologie durabiliste de la production urbaine pour justifier le remplacement d'usage ainsi que la fermeture à toute personne qui ne maîtriserait pas les pratiques écologiques considérées comme légitimes. Nos terrains sont en ce sens des cas français de ce que l'on pourrait qualifier de gentrification écologique (Dooling, 2009) ou durable (Bunce, 2009 ; Checker, 2011). Se dessinent en creux les critères normatifs qui viennent recouvrir les enjeux de la ségrégation, rationalisant un rejet fondé sur des distinctions d'ordre social (Goffman, 1975).

« Cohésion », « lien social », euphémiser la gentrification à l'œuvre

La gentrification des quartiers limitrophes et la sélection sociale au sein des projets sont en effet des aspects difficiles à assumer à la fois pour les membres des espaces considérés et pour leurs concepteurs et conceptrices, qui portent des valeurs – l'égalité ou le mélange – *a priori* opposées à ces processus. Les revendications de cohésion sociale, de bonnes pratiques, de vivre ensemble se confrontent aux pratiques réelles révélant un fonctionnement d'entre-soi.

Les habitant·es de Confluence sont essentiellement des cadres et des professions intermédiaires au pouvoir d'achat suffisant pour louer ou acheter dans un des quartiers les plus chers de la ville (Adam, 2016b). Si la mixité sociale est mise en avant dans les objectifs du projet et dans la communication des acteurs de l'aménagement, celui-ci participe en réalité à l'embourgeoisement du quartier : entre 2006 (lancement des chantiers) et 2013 (notre enquête), la proportion de cadres de l'IRIS contenant Confluence a cru de 57 % et l'indicateur de classes supérieures est passé de 0,84 à 1,39⁸. Les équipes jardinières doivent leur homogénéité à un

⁸ Il s'agit d'un ratio des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires par rapport aux employés et ouvriers, proposé par Authier *et al.*, 2010.

recrutement fonctionnant majoritairement par interconnaissance, ce qui favorise la reproduction du groupe à l'identique (Mestdagh, 2013). Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent presque un tiers des effectifs jardiniers (un taux supérieur à la moyenne parisienne et très supérieur à la moyenne des communes de banlieue étudiées) et presque la moitié si l'on inclut les retraités précédemment cadres et professions intellectuelles supérieures. Là encore, ce constat s'oppose aux discours des habitant·es, jardinier·es et concepteurs et conceptrices, valorisant le lien social et défendant la mixité.

Une telle communication n'est pas exempte d'une volonté de légitimation. En effet, la mise en place d'un jardin partagé entraîne l'octroi d'un terrain à un partenaire privé. Il relève aussi de la prescription d'usage au terrain en question. Ainsi, les discours décrivant des espaces voués à la cohésion sociale permettent de maintenir les terrains cédés au cœur d'une mission de service public qui justifie l'investissement municipal et limite les potentielles critiques. Une coordinatrice des jardins partagés franciliens précise ainsi qu'il lui a fallu convaincre « que ça avait du sens d'investir de l'argent public, de mobiliser du foncier municipal pour développer ces jardins. Le lien social, ça a vite fait consensus. »

L'importance de la dimension collective soulignée par les membres de jardins s'appuie sur une revendication d'altérité : il s'agirait d'un lieu de rencontre avec des personnes différentes de soi. Sont mis en avant des profils perçus comme « originaux » ou « atypiques », présentant des particularités dans leurs habitudes vestimentaires, de coiffure ou encore de maquillage. Ces personnes restent de milieux socioprofessionnels et culturels comparables à ceux des autres membres mais leur présence permet de légitimer en partie le discours sur la mixité du groupe. Au niveau institutionnel, c'est un critère de « diversité » qui est mis en avant. Pour l'une des chargées de projet Main Verte à Paris, les associations jardinières sont composées de « gens qui, du point de vue sociologique, ressemblent à la sociologie de leur quartier », « des gens issus de l'immigration dans des quartiers où vivent des personnes issues de l'immigration. ». Cette affirmation est pourtant contredite par les observations de terrain.

À Lyon également, les enjeux de cohésion sociale imprègnent les discours habitants et institutionnels. Pour une partie des concepteurs et conceptrices enquêtés, l'investissement par les projets urbains des secteurs populaires au sud de la presqu'île lyonnaise contient en lui-même la promesse d'une certaine mixité, classiquement entendue comme un ajout de catégories sociales plus favorisées que celles déjà présentes :

« Oui, mais d'un autre côté il y a aussi un pourcentage de logements sociaux important. C'est aussi la garantie de garder une population mixte... Et moi je trouve ça rassurant à partir du moment où on continue... faudra pas non plus qu'il y ait deux populations, faut après trouver une population intermédiaire entre le logement social et le logement très cher. Mais au sens large, entre le sud de la Confluence et Perrache, y a pas de produits entre le logement social et le logement un peu haut de gamme. Moi je pense que c'était bien aussi que ce quartier attire une population qui a des moyens. » (M., chargé d'une opération pour un bailleur social)

« Le quartier objectivement il aurait fallu qu'on n'ait pas du tout de logement social pour rééquilibrer le quartier. Tu vois. En théorie il aurait même fallu qu'il y ait rien⁹. Parce

⁹ Notre interlocutrice met ici en avant une idée fortement présente à l'esprit des professionnel·les de la ville : il y aurait une mixité sociale idéale, mesurable par le pourcentage de logements sociaux, dont la principale caractéristique serait qu'il n'y ait pas trop de pauvres (Adam, 2016b). Cette idée est particulièrement visible lorsqu'est évoquée la figure repoussoir des grands ensembles, mythifiés comme des ghettos exempts de toute mixité sociale (Avenel, 2005). Ici, notre interlocutrice s'appuie sur la composition sociale très populaire du sud de la presqu'île lyonnaise avant la construction de Confluence pour justifier l'inscription du projet, malgré son caractère huppé, dans une démarche d'hétérogénéité sociale. Selon elle, il y aurait encore davantage de mixité à

que Sainte-Blandine qui est là concentre 80 % du logement social de tout le deuxième arrondissement. Donc c'est même à l'envers si tu veux. Et bien évidemment qu'on ne peut pas ne pas amener du logement social dans le neuf. » (C., responsable du cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable)

Une autre stratégie, fortement présente dans les discours institutionnels mais aussi reprise à leur compte par certain·es habitant·es, consiste à faire varier l'échelon d'appréhension de l'espace pour démontrer l'existence d'une mixité sociale. L'espace décrit peut ainsi être réduit aux limites de la ZAC, afin de ne pas voir la gentrification progressive des quartiers limitrophes, et d'accréditer l'idée que le projet est mixte étant donné son quota de logements sociaux. Il peut aussi être élargi pour justifier de l'absence de mixité du projet, laquelle est rendue acceptable dans une perspective plus large, voire bénéfique car la gentrification « tirerait le quartier (élargi) vers le haut ».

« Au début ça [la rencontre entre les nouveaux habitant·es du projet neuf avec les populations antérieures des quartiers limitrophes] s'est fait avec une sorte de recul craintif. Mais je pense que maintenant ils ont accepté. Et je pense qu'en fait, ils vont en être les principaux bénéficiaires : ça va tirer leur quartier vers le haut et eux, ils auront rien à faire, juste à être là. Ils vont voir des populations moins, peut-être pas forcément moins issues de l'immigration, mais plus de jeunes cadres dynamiques, peut-être plus de jeunes familles surtout. Parce que quand je voyais l'ancien quartier, j'avais l'impression de voir une maison de retraite : “le bâtiment va s'effondrer tout seul, aidez le !” [...] Pendant des années et des années, vivre de l'autre côté de Perrache, socialement, tu te suicidais, c'était “oups”, tu t'écartes. Ils ont des groupes de soutien, tu sais : “bonjour je m'appelle David, j'habite derrière les voûtes”, “argh, bonjour David, c'est pas trop dur ?” » (M., 27 ans, ingénieur)

Dans les deux cas (réduction ou élargissement du périmètre), il s'agit de légitimer le projet en masquant les enjeux ségrégatifs. On voit ainsi comment le processus d'invisibilisation intervient pour compenser les contradictions au cœur du positionnement des acteurs et actrices.

Compenser le déficit d'ancienneté, neutraliser les résistances : l'invisibilisation comme légitimation

La plupart des travaux analysant l'invisibilisation mettent en avant celle de groupes nouvellement arrivés – étrangèr·es, immigré·es – ou d'individus mobiles – jeunes, mendiant·es, SDF – par un groupe dominant déjà présent. Le processus que nous avons identifié se caractérise au contraire par l'inversion de ce phénomène : ce sont les groupes récemment arrivés, dominants sur les plans sociaux, culturels et économiques, qui invisibilisent des populations antérieures déjà présentes ou parties. Cette particularité peut s'expliquer par le fait que le seul capital faisant défaut à nos enquêt·es est celui de l'ancienneté. Or, la question de l'antériorité est centrale dans les deux cas. Le nouveau projet d'habitat a investi une friche, remplaçant les fonctions et groupes sociaux préexistants, de même que les jardins partagés se sont substitués à d'anciens usages de l'espace tels que des barbecues, réparations de voitures, matchs de football... Nos enquêt·es se situent en permanence par rapport à cette succession. Être les plus récemment arriv·es implique d'être les moins légitimes (Elias et Scotson, 1997), ce qui les place parfois dans une situation inconfortable. Identifiant leur manque d'ancienneté, elles et ils ont conscience qu'il peut leur être reproché dans le cadre de frictions sociales avec d'autres groupes.

Ces frictions ont été évoquées dans le cadre de nos enquêtes. À Lyon comme dans les jardins parisiens, des actes sporadiques démontrent que des membres du groupe précédent sont encore

l'échelle du grand quartier si aucun logement social n'avait été réalisé à Confluence, ce qu'elle exprime par la formule : « c'est même à l'envers ».

présent·es dans les quartiers limitrophes et refusent d'être repoussé·es. Les espaces publics ou ruelles de Confluence sont ainsi utilisés sans autorisation ou hors des horaires autorisés par des groupes de jeunes habitant·es des quartiers limitrophes, les grilles ou dispositifs de surveillance sont parfois graffés ou dégradés. Des objets sont parfois dérobés dans les jardins. L'un d'eux, dont l'espace était auparavant utilisé comme lieu de réparation automobile et comme terrain de football par les jeunes de la résidence voisine, a été l'objet d'actes allant de petites dégradations du grillage à des lancers de cailloux, puis à un départ de feu volontaire, imputé par les membres du jardin à ces jeunes. S'ils ne sont a priori pas les signes annonciateurs d'un renversement de situation, ces actes modestes témoignent en tout cas de la persistance d'une présence populaire et d'une critique urbaine en actes au sein de villes gentrifiées telles que Lyon et Paris. Ces résistances maintiennent une bribe de continuité populaire dans les quartiers en transformation (Giroud, 2007) qui rappelle à nos enquêté·es le caractère récent de leur appropriation. Le mécanisme d'invisibilisation intervient alors comme une double réponse : il annule le déficit d'ancienneté et efface l'antériorité des lieux. Il rend ainsi légitime la présence de nos enquêté·es et inopérantes les potentielles résistances à la gentrification (Clerval, 2011) dont cette présence est le signe.

L'analyse de ce processus d'invisibilisation interroge la conservation des mémoires populaires (Veschambre, 2008). En effet, nous identifions sur nos terrains une co-construction de l'oubli des précédents usages et usager·es, un travail collectif de la part des concepteurs et conceptrices des espaces étudiés et des populations ciblées. À Confluence comme dans les jardins partagés de Paris et de sa banlieue limitrophe, on assiste parallèlement à une fabrication politique, médiatique et citoyenne de l'authenticité qui s'appuie précisément sur la mise en valeur de certains traits associés au passé populaire des lieux. À Paris, des pratiques et des représentations – méthodes de culture et emploi d'outils traditionnels, mise en scène de la mémoire des faubourgs franciliens – sont folklorisées, c'est-à-dire valorisées tout en étant vidées de ce qui faisait leur justification (la nécessité de produire de l'alimentation, les mobilisations populaires). À Lyon, ce sont des objets (grues de levage, rails) et des termes (venelle, darse) qui sont réemployés pour symboliser un passé ouvrier... délibérément vidé des populations ouvrières elles-mêmes et de ce qui pourrait trop fortement rappeler une histoire sociale (conditions de travail, luttes). Avec l'assentiment des acteurs et actrices de l'urbanisme et des groupes d'habitante·es qui invisibilisent, mais en l'absence des populations concernées, l'invisibilisation se double de la récupération de pans entiers de l'histoire locale, désormais transformés en facteurs d'attractivité territoriale. Témoin de nombreuses grèves, le port industriel a par exemple laissé la place à une « marina » pour plaisancier·es aisé·es. L'un de ses bâtiments emblématiques, une ancienne usine de sucre ensuite utilisée comme entrepôt, a été conservée et reconvertie, devenant à la fois un lieu d'exposition (où se déroule une partie de la biennale d'art contemporain) et un haut lieu régional du *clubbing* branché. L'un des jardins partagés étudiés se situe sur une bande de terrain qui menait à une usine d'allumettes. Devenu résidentiel, le quartier n'a pas gardé trace de cette vocation industrielle. Les activités culturelles et le secteur tertiaire ont succédé aux activités productives et l'invisibilisation exerce ainsi un double mouvement de légitimation de certains groupes et de délégitimation d'autres.

Conclusion

Le processus d'invisibilisation que nous avons identifié n'intervient pas uniquement comme un témoignage des rapports de pouvoir entre groupes, mais contient une dimension performative. Il renforce la position dominante des groupes qui ont le pouvoir d'invisibiliser les autres en leur permettant de combler leur seul manque de légitimité, celui de l'antériorité. Il efface, par là même, les traces humaines ou bâties de l'histoire populaire des lieux. La violence symbolique du processus de « montée en gamme » du quartier n'en est que plus évidente, elle laisse alors peu de place pour la transmission et la mémoire des lieux et peu de prises évidentes sur lesquelles pourraient s'ancrer des pratiques de résistances aux phénomènes de gentrification. Comme d'autres formes d'altérisation (catégorisation, disqualification), il est le privilège des groupes dominants (Delphy,

Matthieu Adam, Léa Mestdagh. 2023. « Une morale du ségréatif. L'invisibilisation des classes populaires à la lumière des bonnes pratiques écologiques ». In : Anne Clerval, Camille Gardesse, Jean Rivière (dir.). *Inégalités et rapports de pouvoir en ville. Actualité de la critique urbaine*, Paris, Éditions L'Œil d'Or, pp.87-105.

2007), seuls à jouir de la légitimité à confirmer ou non la valeur sociale des autres groupes. Ce sont en effet eux qui fixent les frontières des groupes « nous » et « eux » lorsqu'ils désignent, excluent ou effacent. Gommés des discours institutionnels comme de ceux des habitantes en position de domination, les groupes invisibilisés se voient privés de reconnaissance sociale (Lamont et Bail, 2005) dans leurs propres lieux de vie.

Bibliographie

Adam, M., Mestdagh, L., « Invisibiliser pour dominer. L'effacement des classes populaires dans l'urbanisme contemporain », *Territoire en mouvement* [En ligne], 43, 2019.

Adam, M., « L'injonction aux comportements "durables", nouveau motif de production d'indésirabilité », *Géographie et Cultures*, 98, 2016a, 89–112.

Adam, M., *La Production de l'urbain durable. L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions*, thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, Université François-Rabelais, Tours, 2016b.

Authier, J-Y., Grafmeyer, Y., Mallon, I., Vogel, M., *Sociologie de Lyon*, La Découverte, Paris, 2010.

Avenel, C., « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique », *Informations sociales*, 5, 125, 2005, 62–71.

Backouche, I., Ripoll, F., Tissot, S., Veschambre, V., *La Dimension spatiale des inégalités*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2011.

Bourdieu, P., *La Distinction : critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979.

Bunce, S., « Developing sustainability: sustainability policy and gentrification on Toronto's waterfront », *Local Environment*, 14, 7, 2009, 651–667.

Chabrol, M., Collet, C., Giroud, M., Launay, L., Rousseau, M., Ter Minassian, H., *Gentrifications*, Éditions Amsterdam, Paris, 2016.

Checker, M., « Wiped out by the “greenwave”: environmental gentrification and the paradoxical politics of urban sustainability », *City and Society*, 23, 2, 2011, pp. 210-229.

Clerval, A., « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », *Espaces et sociétés*, 144-145, 1, 2011, 55–71.

Collet, A. *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La Découverte, Paris, 2015.

Davidson, M., Lees, L., « New build “gentrification” and London's riverside renaissance », *Environment and Planning A*, 37, 2005, 1165–1190.

Delphy, C., *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* La Fabrique, Paris, 2007.

Dooling, S., « Ecological gentrification : a research agenda exploring justice in the city », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33, 3, 2009, 621–639.

Elias, N., Scotson, J. L., *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Fayard, Paris, 1997.

Giroud, M., *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Poitiers, 2007.

Goffman, E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975.

- Matthieu Adam, Léa Mestdagh. 2023. « Une morale du ségrégatif. L'invisibilisation des classes populaires à la lumière des bonnes pratiques écologiques ». In : Anne Clerval, Camille Gardesse, Jean Rivière (dir.). *Inégalités et rapports de pouvoir en ville. Actualité de la critique urbaine*, Paris, Éditions L'Œil d'Or, pp.87-105.
- Lamont, M., Bail, C., « Sur les frontières de la reconnaissance », *Revue européenne des migrations internationales*, 2, 61, 2005, 61–90.
- Mathieu, L., Roussel, V. (Ed.), *Penser les frontières sociales. Enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2019.
- Mestdagh, L., « Les jardins partagés parisiens : un espace d'entre-soi », *Géo-Regards*, 6, 2013, 109–120.
- Mestdagh, L., « Des jardinier·e·s partagé·e·s entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi », thèse de doctorat en sociologie, Université Sorbonne Paris Cité, Paris, 2015.
- Mestdagh, L., *Jardiner entre soi*, L'Harmattan, Paris, 2018.
- Ratouis, O., Vallet, B., « La ville standardisée, Éditorial », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 113, 2018, 5-10.
- Séchet, R., Veschambre, V., *Penser et faire la géographie sociale ? Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006.
- Sterlin, M., Walter, E., *Gentriville*, 2017, film disponible sur : <https://ici.radio-canada.ca/gentriville/accueil>.
- Tozzi, P., « Ville durable et marqueurs d'un "néohygiénisme" ? », *Norois*, 227, 2013, 97–113.
- Veschambre, V., *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008.